



éditorial

Certains ont peut-être cru que le cercle Socio-culturel était contre la moto et les motards. Il n'en est rien ! Pour nous, la moto est un véhicule utilitaire tout comme la voiture, le vélo ou ... le tracteur. Mais ce que les motards ne doivent pas oublier, c'est que leur liberté de rouler à moto (et Dieu sait si cette liberté est grande) s'arrête là où commence le droit légitime des autres.

A des degrés divers, nous sommes tous des naturalistes au sein du cercle socio-culturel : nous essayons de conserver intact pour les générations futures le patrimoine Nature que nous ont légué nos aïeux. Nous ne ménages pas nos efforts pour tenter d'enrayer la pollution sous toutes ses formes, de faire reculer la laideur, et nous nous trouvons en face de gens - des motards - qui semblent vouloir faire leur la maxime : " Après nous, les mouches " !

Les sentiers pédestres - sentiers que nous avons largement contribué à rouvrir et à faire connaître à tous ceux pour qui marcher dans une nature intacte a encore un sens - sont abîmés et dégradés par les motos. Les ruisseaux, les bois, les prés naturels des bords d'eau subissent le même sort. Toute personne sensée ne peut rester insensible à ce triste spectacle. Et ne parlons même pas du bruit !

Avec la collaboration de tous, un terrain d'entente peut être trouvé, car comme disent les Anglais : " Where there is a will, there is a way " (Qui veut, peut !). Nous attendons donc une réaction positive de la part des motards.

SPORT POUR TOUS

En collaboration avec l'A.D.E.P.S., le Cercle Socio-culturel " Les Amis de Bousval " organise une

MARCHE D'HIVER, LE 16 MARS 1975

trois
~~Deux~~ parcours, 10 Km - 20 Km, par monts et par vaux, à travers bois et champs, en suivant les sentiers et vieux chemins d'une des plus belles régions du Roman Pays de Brabant.

Inscription et départ : à partir de 9h, place Communale (église) de Bousval.
Pour renseignements complémentaires, s'adresser auprès de Jean Lemal, 15B, rue Haute, Bousval. Tél. 067/77.21.94.

NATATION

On nage tous les vendredis et dimanches, de 19 à 20h, au bassin du Christ-Roi, rue de Renivaux, Ottignies.

Passage des brevets en juin - leçons de natation le dimanche uniquement.

Maître-nageur : Claude Vanhemelryck, av. de l'Horizon 65, Noirhat. Tél. 010/61.35.80.

LA PAROLE EST AUX FEMMES

A grand battage, la presse, la radio, la télévision nous ont informées, nous les femmes, qu'une année nous est à présent ouverte : " l'année internationale de la femme " !

Bien sûr nous n'avons pu faire autrement que de le savoir. Mais avons-nous réfléchi à ce que cela peut représenter ? Beaucoup de bruit pour rien, des slogans, des revendications claironnantes et sans lendemains, ou vraiment y a-t-il des choses à changer ?

Pour ma part, je me suis posée la question et je soumets ici le fruit de quelques modestes réflexions.

Tout d'abord pourquoi parler de " la " femme ? Pourquoi ne pas parler " des " femmes, car elles sont, me semble-t-il, aussi diverses dans leur personnalité que les hommes ; on n'entendra jamais parler de " l' " homme, mais bien " des " hommes. C'est donc là tout un état d'esprit à changer, de part et d'autre d'ailleurs. Le grand danger dans tout ce tintamarre est que l'on risque de forger une image-type de la femme soi-disant libérée (égalité dans le travail, crèches ...) mais qui le sera si peu parce qu'elle ne voudra pas s'écarter de cette image ! Je crois au contraire que les femmes doivent être libres de choisir ce qu'elles veulent sans plus de contraintes que les hommes. Et c'est là que réside à présent l'inégalité. Les femmes ne doivent pas nécessairement prendre un travail extérieur pour " sortir de leurs casseroles " (ce slogan n'est pas aimable pour celles qui y restent !), ni pour des raisons économiques, mais parce qu'elles ont peut-être une vocation à accomplir, un talent à épanouir, un métier qu'elles aiment. A celles-là, à elles seulement, il faudra des crèches conçues de telle manière qu'elles n'aient pas l'impression de sacrifier leurs enfants. Il leur faudra aussi un horaire de travail souple pour qu'elles puissent l'adapter à leur vie familiale.

Si d'autres, par contre, estiment s'accomplir pleinement en restant chez elles et en élevant elles-mêmes leurs enfants, de grâce qu'elles ne puissent plus se sentir en état d'infériorité ! Qu'on les valorise au contraire en rémunérant leur travail ménager, ce qui souvent supprimera les raisons économiques du travail à l'extérieur ... et désencombrera les crèches !

En bref : l'égalité peut-être, mais l'égalité dans la diversité et non dans une totale similitude avec les hommes.

Dans notre village aussi, il y a des changements à opérer dans les mentalités vis-à-vis des femmes.

Peu de femmes sont en effet sollicitées dans les affaires concernant la commune et pourtant elles ont certainement des choses intéressantes à dire. Leur avis devrait être nécessaire dans beaucoup de domaines, si pas dans tous puisqu'elles aussi subissent les effets des décisions prises ou non prises ! Mais peut-être est-ce là un cercle vicieux à briser : le manque d'intérêt pour les affaires publiques de la part des femmes et l'éloignement dans lequel on avait l'habitude de les tenir pour toutes ces choses. Voilà quelques idées parmi d'autres...

Mais probablement en avez-vous aussi à transmettre par la voie de ce journal ?!

Du choc des idées peut jaillir la lumière !

A vos plumes, Mesdames, Mesdemoiselles ... et Messieurs !

Elisabeth Kesler

PETITES NOUVELLES

- " Les Dixies Blues " animeront le Bal du Majeur qui aura lieu le 3 février au profit des écoles communales.

- Le 28 décembre a eu lieu le bal organisé par le club de volley-ball. Ce fut un énorme succès vu l'ambiance et ... l'heure tardive de fermeture.

- Le dimanche 19 janvier, la grand-messe chantée en l'église Saint-Barthélémy a été retransmise en direct par la R.T.B.

oooooooooooooooooooooooooooo

Erratum : Dans notre N° précédent, nous avons malencontreusement oublié de mentionner M. l'échevin Borremans parmi les membres de droit de notre comité.

La participation de Bousval à l'année européenne de défense du patrimoine architectural 1975 :

LA SAUVEGARDE DES CHAPELLES DE CAMPAGNE



Les journaux nous relatent, en long et en large, la restauration de telle grande cathédrale ou abbaye lointaine. La télévision nous montre des avant-projets, des projets, des réalisations de sauvetage de statues colossales le long du Nil, de temples au Cambodge, en Indonésie ou en Amérique Latine. C'est magnifique, l'humanité veut conserver pour les générations futures des valeurs auxquelles elle tient, auxquelles elle sacrifie des millions.

Mais plus près de nous, à Bousval, chez nous, n'y a-t-il pas aussi un patrimoine architectural, vestige du travail et de la vie d'autrefois ? Fermes et châteaux, entretenus avec amour et fierté, font la joie des promeneurs, des peintres et des photographes. L'église Saint-Barthélémy et la chapelle de Noirhat, bien entretenues, conservent de nombreux témoignages du passé.

Toutefois les chapelles de campagne, elles, tombent en ruines et disparaissent. Elles sont et resteront pour chacun, dans leur simplicité, des actes de foi et des témoins d'une manière de bâtir, de travailler la pierre, de placer un toit, de construire un pignon et un témoignage des matériaux utilisés jadis. A cet égard, nous disposons d'une fort bonne étude de l'abbé Jeandrain, ancien curé de Cérourx, et de Ph.J. Lefèvre, érudit et peintre de la région : " Les chapelles du doyenné de Court-St-Etienne ", article paru dans la revue " Le Folklore Brabançon ", tome XXI en 1949. Cet article donne une liste complète de toutes les chapelles et potales de chaque paroisse. Pour Bousval, ils en dénombraient trente-quatre ! Combien en reste-t-il aujourd'hui ? C'est précisément ce que le cercle socio-culturel voudrait vérifier cette année.

Par une diffusion de l'article cité plus haut, nous voudrions établir un inventaire de celles qui subsistent et de celles qui ont disparu. Et pour celles qui sont endommagées, il conviendra de voir ce qu'il faudrait faire pour les sauver. Il est bon de rappeler la haute antiquité de ces chapelles bâties sur les crêtes des collines, près des fontaines ou des passages d'eau, à l'orée des bois, à la croisée des anciens chemins et sentiers du Roman Pays de Brabant que depuis deux ans nous nous efforçons de rendre aux promeneurs.

Nous terminerons par une citation d'un article de M. Evrard, paru il y a peu dans la presse locale, traitant de la fête traditionnelle de Saint-Antoine à Sart-Messire-Guillaume, conclusion qui rejoint bien l'action entreprise par notre cercle socio-culturel : ... " C'événement est important car il souligne une fois " de plus la tendance actuelle, le besoin profondément ressenti d'un retour aux sources, d'une recherche dans un folklore authentique dans un passé encore récent " mais pourtant déjà si lointain, d'une plus juste appréciation de ce que nous " sommes, de notre identité brabançonne et wallonne, d'un refuge où l'on se sent " chez soi. Le coin de terre que nous habitons, d'autres l'ont façonné, l'ont aimé " avant nous. Nous aurions grand tort d'en oublier le langage, les coutumes, " les traditions. Les hommes comme les plantes vivent de leur terre. "

Appel à toute initiative tendant à agir pour sauver les chapelles ! Coordination : P. Olbrechts, 39, rue du Château, Bousval. Tél. 067/77.19.11 .

Paul Olbrechts

LUTTE CONTRE LE BRUIT

OU

" La fête des motards "

Je ne pouvais m'imaginer, lorsque j'ai écrit la première partie de cette série sur le " bruit dans l'environnement ", que quelques jours plus tard aurait lieu, en plein centre de Bousval, un véritable " festival de la moto ".

C'était déjà dans l'air depuis plusieurs mois, paraît-il, et nos édiles avaient donné leur accord à cette manifestation depuis longtemps ... en se gardant bien toutefois d'en faire la moindre publicité. Si bien que beaucoup de gens - j'étais du nombre - ignoraient tout de ce trial du 8 décembre et ne furent pas peu surpris d'être réveillés par des pétarades infernales et de grands coups de klaxon rageurs. Pour un calme dimanche, c'était plutôt mal commencé !

Ce trial, organisé par le Royal Auto-Moto Club de la Dyle, rassemblait près de 200 motards dont les engins crachaient feu et flammes en attendant le signal de départ, piaffant d'impatience dans un nuage de fumée bleue si douce à respirer. Une foule considérable de curieux venus de partout ajoutait encore à la cohue et au vacarme. En outre, les cameramen de la RTB étaient là, c'était le grand événement.

Initialement, les départs devaient avoir lieu de la place Communale, mais les organisateurs furent priés de déménager sur la place de la Gare, car tout ce tintamarre risquait de gêner considérablement le bon déroulement des messes.

Pendant tout ce dimanche, les motos sillonnèrent le village, passant, repassant, au grand dam d'une part importante de la population peu encline à subir pareille avalanche de bruit, de fumée et surtout de boue. Car les pluies diluviennes dont nous avons été gratifiés depuis septembre n'avaient rien arrangé, que du contraire : les champs étant détrempés, les motos entraînaient avec elles des kilos de boue qu'elles déposaient plus loin sur l'asphalte, les trottoirs, les cours, les portes et les fenêtres, les soubassements des maisons. C'est ainsi qu'à la rue de la Croix et sur le coin de la place de la Gare, entr'autres, les riverains durent nettoyer à grandes eaux la façade de leur habitation pour effacer les saletés causées par les motos. Certains motards, pour " faire plus court " semblait-il, passèrent carrément sur les trottoirs, dans les cours et les jardins, déclenchant la ire bien compréhensible des habitants. Ça et là, des heurts éclatèrent. Des coups de brosse ou de raclette furent distribués au passage à certains motards, des seaux d'eau leur furent généreusement jetés afin de les " rafraîchir " ...

Comme chacun sait, la saison passée fut catastrophique pour les cultivateurs. Si bien qu'au 8 décembre il restait encore beaucoup de betteraves non arrachées dans les champs. Les motos passèrent dans certains de ces champs, à la grande colère des fermiers.

Au terme de cette mémorable journée, de nombreux Bousvaliens allèrent se plaindre auprès du bourgmestre, le conjurant de ne plus accorder d'autorisation pour de telles manifestations, et lui demandant aussi de faire en sorte que l'on refrène cette sorte d'engouement que semble avoir les motards pour notre commune. Espérons que cet appel sera entendu.

Une pétition

Suite à ce trial, des habitants de différentes rues du village se sont concertés pour lancer une pétition adressée aux bourgmestre et échevins. Le libellé de cette pétition est comme suit : "Pétition relative à l'usage abusif de la moto sur le territoire de Bousval. Nous soussignés, déclarons nous opposer vivement aux " courses de motos (trial, cross, etc.) ainsi qu'aux entraînements réalisés à " longueur d'année sur le territoire de Bousval. Le bruit insoutenable engendré " par ces manifestations porte un préjudice grave à la tranquillité et au repos " des habitants.

" Les motards ne respectent rien : ils utilisent nos rues comme des pistes d'essais, " passent à travers les cultures et les jardins (détruisant les récoltes), les " propriétés privées, les cours, les trottoirs; ils monopolisent le passage dans

" les sentiers pédestres, abîment ces derniers ainsi que les ruisseaux et nos
" espaces verts.
" Nous demandons instamment aux Autorités communales de faire cesser ces abus
" en faisant appliquer immédiatement l'Arrêté Royal du 27 mars 1974. "

Cette pétition a déjà recueilli de nombreuses signatures et des listes sont encore en circulation.

Signalons à toutes fins utiles que la procédure concernant les compétitions d'engins motorisés vient d'être modifiée, avec application au 1.11.74.

Désormais, pour organiser de pareilles manifestations, la procédure suivante devra être appliquée obligatoirement : " Une demande devra être introduite

" auprès de la Députation permanente provinciale au moins six mois avant l'épreuve.

" Une copie de cette demande sera transmise aux communes sur le territoire desquelles
" est prévue l'activité ou qui se situent à moins de deux kilomètres du circuit,

" qui ouvriront une enquête de commodo et incommodo pendant 15 jours. A la fin de

" cette période, toutes les remarques écrites seront évoquées au cours d'un débat

" public. Par après, le Collège des bourgmestre et échevins émettra un avis.

" Les avis des communes seront transmis par le gouverneur au " service des nuisances "

" du ministère de la Santé publique, qui à son tour émettra un avis au gouverneur

" de la province. Sur base de ces différents avis (au moins deux), la Députation

" permanente prendra une décision quant à l'autorisation. Cet arrêté devra être

" affiché dans les communes et envoyé au " service des nuisances ". Tous les

" intéressés peuvent introduire un recours auprès du Roi contre la décision,

" recours qu'ils devront introduire par lettre recommandée auprès du ministre

" compétent dans les 10 jours après l'affichage . "

Espérons que cette procédure soit efficace et qu'elle contribue à conserver à notre village son caractère de calme et de quiétude.

Noël-Hubert Balzat

.....

NOS PROCHAINES ACTIVITES CULTURELLES

Visite à Louvain-la-Neuve : dimanche 23 février - rendez-vous à 15h, Place Communale (église) - départ avec voitures privées.

Depuis plusieurs années s'érige une ville universitaire non loin de Bousval.

On en parle beaucoup, mais souvent sans trop bien savoir ce que c'est. Cette occasion de savoir vous est offerte en participant à notre visite guidée des installations de Louvain-la-Neuve.

Inscriptions : chez Mme Lambin (tél. 010/61.36.64) ou chez Mme Alen (067/77.11.29)

.....

Exposition " AKHENATON " : Samedi 1er mars - rendez-vous à 15h30, Place Communale - départ en voitures privées pour visiter aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 10, Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles, l'extraordinaire exposition d'oeuvres égyptiennes, vieilles de 3.300 ans, de l'époque du célèbre pharaon AKHENATON.

Le prix d'entrée au musée est de 50 F., ou de 30 F. pour un groupe de 20 personnes au moins. Afin de profiter des réductions de groupe et de répartir les personnes sans voiture, veuillez réserver vos places par téléphone auprès de Mme Lambin (tél. 010/61.36.64) ou de Mme Alen (tél. 067/77.11.29).

.....

Nos réunions mensuelles : Ces réunions qui se tenaient jusqu'à présent les premiers mardis du mois auront lieu désormais les premiers lundis.

.....

MONEY, MONEY ...

Si vous vouliez nous aider financièrement dans notre action, notre N° de compte est le 068-0397460-78 du Crédit Communal de Belgique. Veuillez mentionner " pour Association Culturelle de Bousval, c/o M. Julien Daoût, avenue des Combattants, 58, Bousval. " Tout don, si petit soit-il, sera reçu avec reconnaissance.

MAIS OU SONT DONC PASSES LES SCOUTS ?

A Bousval, comme en beaucoup d'endroits de la région, fonctionne une unité scout. Celle-ci se compose actuellement d'une meute (garçons de 7 à 12 ans) et d'une troupe (12 à 17 ans).

Pour la meute, les réunions ont lieu les trois premiers samedis du mois, de 14h30 à 17h., au local situé près de l'église Saint-Barthélémy.

La troupe se réunit de 14 à 18h., les trois premiers dimanches du mois au local de Bézipont.

Renseignements et inscriptions :

Meute : chez Paul Godart, 96, rue du Château, Bousval. Tél. 010/61.38.17.

Troupe : auprès de Pierre Noack, Moulin de La Motte, Bousval. Tél. 010/61.21.51.

L'unité scout de Bousval est ouverte à tous les jeunes de la région sans aucune distinction.

Nous faisons appel à tous les garçons et filles de plus de 18 ans qui accepteraient de consacrer une partie de leur temps à la formation de leurs cadets. A cet effet, prendre contact avec Jean et Christiane Lemal, 15B, rue Haute, Bousval. Tél. 067/77.24.94.

Les sections appliquent la pédagogie du projet. Celle-ci consiste à " agir avec les jeunes, réfléchir avec eux sur le sens de leur action, les aider à grandir et à faire grandir. En bref, en faire des hommes qui méritent la confiance, des hommes qui sauront faire preuve d'imagination, de foi et d'audace. "

Ces quelques mots résument le but que nous voudrions atteindre.

Au plaisir de vous rencontrer,

Jean Lemal.

LE GÔTER DES AÎNÉS, LE SAMEDI 21 DECEMBRE 1974

Dès 13h30, une animation inaccoutumée règne dans toute la commune. Par couples ou isolés, en voiture ou à pied, les aînés se dirigent vers les locaux de l'école communale où a lieu le goûter traditionnel. On s'installe joyeusement, heureux de se retrouver entre amis et connaissances. Tartes et café sont servis.

Un petit incident, le changement d'un piano trop dissonant, retarde de quelques minutes l'entrée en scène d'André HANCRE et de sa partenaire qui sont fortement applaudis. Le tirage des nombreux lots de la tombola sert d'intermède.

Ensuite, l'animateur wallon reprend le micro et continue à tenir chacun en haleine par ses chansons et ses histoires drôles.

Un tout grand merci à tous ceux qui dans la mesure de leurs moyens, très discrètement parfois, ont permis la réalisation et la grande réussite de ce goûter.

PROBLEMES A BOUSVAL :

L'EAU ET LA FUSION DE COMMUNES

L'EAU :

La Wallonie prend de plus en plus conscience de la valeur d'une de ses dernières richesses : l'eau. A Bousval, il suffit de se rendre compte du grand nombre de sources, ruisselets et étangs qui jalonnent notre commune pour comprendre que nous sommes littéralement gorgés d'eau ...

Toutefois, la distribution d'eau potable a posé quelques graves problèmes ces dernières années; cela est essentiellement dû à une plus grande consommation par les ménages (salle de bain, lave vaisselle, lessiveuse ...) conjugué à un accroissement de la population et à la vétusté d'une bonne partie des installations. Actuellement, le village est desservi par trois réseaux différents dont les captages se situent à Bousval (Arichot), Sart-Dames-Avelines, Couture-Saint-Germain-Maransart.

Nous proposons d'ouvrir les pages du " Bousvalien " à ce problème de l'eau qui touche chaque foyer. Quel choix les responsables de notre commune doivent-ils faire pour l'avenir ? Quelles seront les conséquences des prochaines fusions de communes sur nos réseaux de distribution ?

FUSION DE COMMUNES :

Le plan des fusions de communes (" Plan Michel ") est sorti. Bousval disparaît comme entité distincte et est englobé dans un ensemble dont le centre sera Genappe. Ce nouvel ensemble sera composé de Genappe, Vieux-Genappe, Loupoigne, Baisy-Thy, Bousval, Ways, Glabais et comprendra environ 10.300 habitants (11.100 si Houtain-le-Val se joint à cet ensemble). Le plan ministériel prévoit que les fusions **seront effectives et définitives au 1er janvier 1976** (donc dans moins d'un an !).

Il est grand temps que la population puisse s'exprimer au sujet de cette fusion, soit par suggestions, avis, débats publics ou référendum. Nous proposons que durant la période de 90 jours prévue par le législateur pour consultation des communes, notre journal soit le moyen pour les habitants de donner leur avis.

Le problème est très important car il règlera le statut de la commune pendant des générations !

CONSEIL COMMUNAL

Une séance du Conseil communal s'est tenue le 27 décembre dernier à 19h30.

A l'ordre du jour : projet de budgets pour 1975 et taxes.

- additionnels au précompte immobilier (passent de 1.400 à 1.500 - vote obtenu par 4 voix contre 3)
- additionnels à l'impôt des personnes physiques (6% - inchangé)
- taxe sur le personnel occupé et la force motrice
- taxe sur les secondes résidences (2.000 F. par ménage)
- additionnels à la taxe provinciale sur les vélos et cyclomoteurs (les plaques coûteront 130 F. pour les vélos et 175 F. pour les vélomoteurs)
- redevances pour la distribution d'eau :

Lors de la séance du Conseil communal du 25 novembre et suite à une remarque d'un conseiller, le bourgmestre avait promis de revoir la situation en faveur des petits consommateurs d'eau.

Actuellement, la tarification pour l'eau est la suivante :

- redevance semestrielle forfaitaire de 200 F. + 50 F. pour la location du compteur (total 250 F.) donnant droit à 20 mètres cubes (dits " gratuits ") ;
- les 230 mètres cubes suivants sont facturés à 8 F. le mètre ;
- les mètres cubes en surplus sont facturés à 20 F. le mètre.

Proposition du bourgmestre :

- redevance forfaitaire semestrielle de 100 F. + 50 F. de location du compteur donnant droit à 10 mètres cubes ;
- 8 F. le mètre cube pour la consommation comprise entre 10 et 200 mètres cubes par semestre ;
- 20 F. le mètres cube au delà de 200 mètres.

Ce projet de tarification, s'il était appliqué, permettrait une économie de 200 F./an au maximum pour les très petits consommateurs d'eau (moins de 10 mètres cubes par semestre) et de 40 F./an au minimum pour ceux qui ne consomment pas plus de 20 mètres cubes par semestre.

Quelques membres de l'assemblée voudraient que l'on en arrive à la facturation de la consommation exacte (donc, avec abandon de tout système de forfait), ce qui, à leurs yeux, aurait pour avantage de freiner les gaspillages.

Ce débat sera tranché lors d'une prochaine réunion du Conseil.

- Le projet de budgets pour 1975, dont vous trouverez le détail ci-après, est adopté à l'unanimité.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1975

RECETTES :

Solde 1974	1.407.105
Intérêts Crédit Communal	15.000
Intervent. Etat pour emprunts	3.982
Fonds des communes	3.005.376
Documents administratifs	2.500
Taxes sur les immondices	200.000
Taxe sur le personnel occupé et la force motrice	40.000
Taxe sur les secondes résidences	80.000
Précompte immobilier	3.219.000
Impôt sur les personnes physiques	2.271.625
Taxe autos	146.965
Taxe sur les vélos et cyclomoteurs	10.000
Taxe sur les chiens	18.000
Ret. pensions bourgmestre et échevins	5.500
Permis de conduire	2.000
Loyers de propriétés communales	30.506
Int. fonds publics	2.600
Crédit communal	5.600
Interdyle	70.000
Transports scolaires (école communale)	40.000
Traitements du personnel enseign. école com.	2.060.000
Subvent. fonctionnement école com.	396.844
Subvent. fourn. classiques école com.	27.184
Fau	600.000
Interv. Etat pour emprunts	115.956
Viandes de boucherie	6.000
Cimetière	5.100
Habitations sociales (subside)	1.000

13.787.843

S.E. ou O.

DEPENSES :

Dépenses imprévues	2.000
Emprunts (anciens)	93.873
Impôts remb.	1.000
Assurances	137.000
Prélèvements	30.000
(Traitements, indemnités, sécurité sociale, alloc. fam.	
(pr pers. adm.+ receveur + bourgm. et échevins.	1.494.050
(Déplacements	18.000
(Frais de bureau	354.000
Union des villes	6.000
Election (matériel)	30.000
Taxes communales (frais pour avertissement)	8.000
Chauffage et entretien	75.000
C.C.P. (frais de chèques)	4.000
Cérémonies (noces d'or, 11 novembre ...)	50.000
Entretien des bâtiments com.	200.000
Précompte immobilier	2.500
(Trait. police + cotis. O.N.S.S.	486.000
(Frais de bureau et déplacements	11.000
(Fonds comm. des gardes-champêtres	22.500
Pompiers	120.000
Voirie (trait. et cotis. pour le personnel)	718.000
Camion - utilisation	65.000
Entret. chemins (de petite vicinalité)	450.000
Lutte contre le verglas	60.000

Dépenses (suite)

Eclairage public	200.000	
Signalisation (plaques ...)	15.000	
Emrunts (19 emprunts depuis 1952)	1.682.304	
Fonds de voirie	1.749	
Subside pour le Conseil Economique Wallon	1.000	
<u>Enseignement (école communale)</u>		
(Trait.,indemnisat.,cotisations	2.584.000	
(Fournitures classiques	300.000	
(Distribution des prix	32.000	
(Transports ordinaires	260.000	
(Transports pour les handicapés	90.000	
(Assurances	16.000	
(Pharmacie	3.000	
(Chauffage et entretien	112.000	
(Emprunts bât.scol.	321.549	
(Transports - natation	45.000	
Bibliothèque communale	40.500	
Fêtes et cérémonies	12.000	
Subsides sociétés	37.000	
Emprunts	904.000	
Fabrique d'église	162.150	
Commission d'assistance publique	219.642	
Prév. sociale (cercueils pour indigents)	3.000	
Primes de naissance	35.000	
Vaccination	1.500	
Subside O.N.E.	3.000	
Subsides oeuvres	3.000	
Viandes	6.000	
(Eau (distribution)	845.000	
(Emprunts pour le réseau de distribution d'eau	524.627	
Lutte contre les animaux nuisibles(dératisation)	45.000	
Immondices	800.000	
Désinfection	350	
Cimetière	14.000	
Primes à la construction	16.000	
	13.773.294	S.E. ou O.

RENSEIGNEMENTS UTILES

oooooooooooooooooooo

Plaques de vélos

La distribution des plaques de vélos et cyclomoteurs se fera à la maison communale de Bousval, le mardi 18 février, de 9 à 10h.

Vélos : 130 F. - Vélomoteurs : 175 F.

Secrétariat communal

Heures d'ouverture : de 9 à 12h. , tous les jours de la semaine (samedi excepté)
Heure spéciale d'ouverture : le vendredi, de 18 à 19h.

Bureau de poste

Ouverture : de 9 à 12h et de 13h30 à 15h., du lundi au vendredi.

Bibliothèque communale

Ouverture : le vendredi, de 17 à 19h.

RIONS UN PEU ...

Opéré depuis une semaine, un malade n'a pas encore été autorisé, par le chirurgien, à absorber le moindre aliment solide et il commence à se sentir un sérieux creux à l'estomac. Aussi n'en croit-il pas ses oreilles quand le grand patron, le matin suivant, l'interroge :

- Aimez-vous le poisson ?
- Oh ! oui ! dit l'opéré, en rêvant de soles meunières et de lottes à l'armoricaine.
- Bon, alors, ordonne le chirurgien à l'infirmière, à partir d'aujourd'hui, vous pourrez lui donner, en plus, une grande cuillerée d'huile de foie de morue.

Un joueur de golf lance sa balle avec force. La balle part avec une rapidité terrible, peut-être trop vite car la balle semble être perdue. Le joueur cherche la balle sans résultat. Un peu plus tard, un homme vient lui demander :

- Est-ce à vous cette balle ?
- Oui, où l'avez-vous trouvée ?
- Eh bien ! elle a brisé le pare-brise d'un camion qui de ce fait a raté le pont de chemin de fer. Le train qui arrivait a déraillé et a percuté trois maisons. Bref, votre balle a fait quarante morts, qu'allez-vous faire ?
- Je pense qu'il s'agit d'une mauvaise tenue de mon club; dorénavant, je le tiendrai plus serré entre le pouce et l'index ...

Après avoir ingurgité, sans grand enthousiasme, une soupe de légumes, une escalope aux épinards et une salade, un petit garçon dit à sa mère :

- Tu me donnes le dessert, maintenant ?
- Bon sang ! s'écrie la mère. J'ai oublié de l'acheter.
- Quoi ! s'indigne le gamin, tu ne veux pas dire que j'ai mangé tout ça pour rien ?

Un petit garçon voit avec effarement sa mère rentrer de la clinique avec les trois bébés auxquels elle a donné le jour.

Avisant la valise que son père tient à la main, il interroge, angoissé :

- Dis, papa, il y en a encore combien, là-dedans ?

Un petit garçon et une petite fille passent leurs vacances ensemble au bord de la mer. Un jour, ils vont se baigner. Comme ils sont jeunes, ils ne savent pas encore ce que c'est que la pudeur. Ils se déshabillent entièrement pour aller se baigner, et c'est alors que la petite fille s'exclame :

- C'est curieux, je n'aurais jamais cru qu'il existait une telle différence entre un catholique et une protestante ...

Ce patron de café dit à l'un de ses clients:

- Excusez-moi, mais hier, vous avez réglé un verre de bière en moins !

Et l'autre de répondre :

- C'est incroyable, tout le village semble être au courant. Hier soir, déjà, le garde-champêtre m'a dit que j'avais bu un verre de trop !

Un gros éléphant est en train de se baigner dans un fleuve africain quand surgit une petite souris qui, de la berge, lui ordonne, d'un ton sans réplique :

- Allez, sors et en vitesse !

Bon bougre, le pachyderme obéit.

- Ça va, conclut la souris après l'avoir soigneusement examiné. Tu peux retourner te baigner. Je voulais vérifier que tu n'avais pas mis mon maillot.

Editeur responsable : N.H. Balzat, 20, rue Br. d'Elvigne, 1488 Bousval.